

25 janvier 2011

11.307

Question Théo Bregnard**Infrastructures hospitalières**

Avec l'ouverture des frontières cantonales en 2012 dans le domaine de la santé, HNe devra faire face à une concurrence accrue avec ses voisins. Dans cette perspective, il semble nécessaire d'offrir aux patients de notre canton des prestations ainsi qu'un environnement de qualité afin d'éviter un certain exode médical et de maintenir des compétences. De nombreux hôpitaux publics et privés semblent d'ailleurs se préoccuper de ces questions et rénovent actuellement leurs infrastructures.

Or, aujourd'hui, l'on sait que la capacité d'investissement d'HNe est réduite, en particulier en raison d'un fort endettement (de l'ordre de 300 millions de francs) ne permettant pas – ou peu – de remettre à niveau nos infrastructures hospitalières. Dès lors, qu'entend mettre en œuvre le Conseil d'Etat pour résoudre la question préoccupante de la dette d'HNe, et partant de sa capacité à investir pour offrir un environnement de qualité à notre population?

Cosignataire: D. Angst.